POLITIQUES DE GARANTIE ET PROCÉDURES

TUNDRA INTERNATIONAL INC. garantit ses produits contre les défauts de matériaux et de main-d'œuvre pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat par l'acheteur au détail initial. La présente garantie s'applique uniquement à l'acheteur initial du produit garanti. La garantie devient invalide si le produit a été soumis à un usage abusif, a été modifié, installé incorrectement, si le boîtier a été ouvert, si le numéro de série est manquant, ou si les étiquettes d'identification ont été altérées ou enlevées. Tundra International Inc., ses représentants ou agents, ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de dommages fortuits, indirects ou tous autres dommages résultant de l'utilisation de ses produits. Cela inclut, sans limitation, les dommages résultant d'une perte de jouissance du produit, les coûts d'installation, de désinstallation, ou les problèmes du système électrique du client.

POUR QUE LA GARANTIE SOIT VALIDE, LES CRITÈRES SUIVANTS DOIVENT ÊTRES RENCONTRÉS:

A. L'utilisateur doit certifier avoir lu et compris le <u>Guide de dépannage</u>* relatif au produit défectueux, et certifier que selon son évaluation, le problème ne provient ni du véhicule, ni de l'installation du produit.

POUR DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE, CONTACTEZ NOUS AU 450-649-2470 ou 1-877-964-2582

B. Le produit ne doit pas avoir été utilisé de façon abusive ou avoir été modifié.
C. Le produit est réputé n'avoir jamais été en contact avec des liquides ou des produits corrosifs.
D. Pour les produits retournés en parfait état de fonctionnement *et/ou* en dehors de la période de garantie *et/ou* si les dommages ont étés occasionnés par l'utilisateur/consommateur, des <u>frais d'évaluation de 25$</u> ainsi que les <u>frais de transport</u> pour retourner les produits seront exigibles. Si des réparations impliquant des frais sont nécessaires, un membre de notre équipe vous contactera afin de vous donner l'estimé.

ÉTAPES:

1- Le marchand et/ou l'utilisateur, DOIVENT remplir un <u>Formulaire de Garantie</u>*
(VOIR PAGE 2 DE CE DOCUMENT).
2- Le marchand et/ou l'utilisateur, DOIVENT <u>nous contacter</u> afin d'obtenir un numéro d'autorisation de retour.
3- Une preuve d'achat DOIT ÊTRE INCLUSE avec tout retour de produit couvert par la garantie.
4- Les produits retournés DOIVENT ÊTRE EMBALLÉ CONVENABLEMENT afin de prévenir les dommages durant le transport. Les dommages reliés au transport ne sont pas couvert par la garantie.
5- Tous les produits retournés doivent être envoyé PORT PAYÉ, incluant tous les frais qui pourraient s'y rattacher.
6- Les produits retournés seront évalué par notre département technique afin qu'une décision soit rendu. Si le produit est couvert par la garantie, il sera réparé, remplacé ou bien crédité.

<u>* LE "GUIDE DE DÉPANNAGE" ET LE "FORMULAIRE DE GARANTIE" SONT DISPONIBLE DANS LA SECTION TÉLÉCHARGEMENT DE NOTRE SITE INTERNET.</u>

**<u>LES PRODUITS COUVERTS PAR LA GARANTIE
SERONT RETOURNÉS SANS FRAIS.</u>**

2041-A Léonard-de Vinci, Sainte-Julie (Québec) Canada J3E 1Z2 / Ph : 1-877-964-2582 / Fax : 1-888-855-9834



DC/AC POWER INVERTERS

Votre spécialiste en énergie mobile

Formulaire de garantie

Détaillant	Nom de l'entreprise	Contact
Adresse		
Ville	Province	Code postale
Courriel	Téléphone	

Client	Nom de l'entreprise	Contact
Adresse		
Ville	Province	Code postale
Courriel	Téléphone	

Produit		
Modèle	Numéro de série	Date d'achat
Description du problème		
Si retire d'un véhicule, Numéro d'Identification du Véhicule (N.I.V.)		

Application				
Camion Classe 8	Atelier mobile	Véhicule récréatif	Solaire/Résidentielle	Autre
Si autre, précisez :				

***** AFIN QUE LA GARANTIE SOIT VALABLE, LES CRITÈRES SUIVANTS DOIVENT ÊTRE RENCONTRÉS *****

- ☐ Vous confirmez avoir lu et compris le guide de dépannage et qu'à votre connaissance, l'origine du problème ne provient ni de votre véhicule ni de l'installation
- ☐ Le produit n'a jamais été modifié ni abusé
- ☐ Le produit n'a jamais été exposé à des liquides, de la poussière/saleté abusive ou matériaux corrosifs

IMPORTANT! TOUS LES PRODUITS DÉFECTUEUX DOIVENT ÊTRE EMBALLÉES INDIVIDUELLEMENT EN UTILISANT LA BOÎTE ET LES MATÉRIAUX PROTECTEURS ORIGINAUX **OU** UN EMBALLAGE SIMILAIRE - LES DOMMAGES NON SIGNALÉS SERONT RÉPUTÉS AVOIR EU LIEU AVANT OU PENDANT LE TRANSPORT ET POURRAIT FAIRE EN SORTE D'ANNULER LA GARANTIE.

Autorisation de retour	Numéro
Nom (Lettres moulées)	Date
Signature (requise)	
Retour port payé à : (distributeur)	

2041-A Léonard-de Vinci, Sainte-Julie (Québec) Canada J3E 1Z2 / Ph : 1-877-964-2582 / Fax : 1-888-855-9834